

## Carte nationale d'identité

Lieux d'obtention	Pièces à fournir	Informations complémentaires
<p>Mairie du domicile. Présence du demandeur obligatoire au dépôt du dossier et au retrait de la carte.</p>	<p><u>Pour toute demande :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 photographies d'identité</li> <li>- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois</li> <li>- Justificatif d'utilisation de deuxième nom</li> </ul> <p><u>Première demande :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passeport électronique ou biométrique</li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait avec filiation et si nécessaire, un justificatif de nationalité française</li> </ul> <p><u>Renouvellement de la carte sécurisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancienne carte nationale d'identité sécurisée valide ou périmée depuis moins de 2 ans</li> </ul> <p><u>Renouvellement de la carte cartonnée ou carte sécurisée périmée depuis plus de 2 ans :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte cartonnée ou carte sécurisée périmée depuis plus de 2 ans</li> <li>- Passeport électronique ou biométrique</li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait avec filiation et si nécessaire un justificatif de nationalité française</li> </ul> <p><u>Renouvellement de la carte en cas de perte ou de vol :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 euros en timbres fiscaux</li> <li>- Déclaration de perte ou de vol</li> <li>- Passeport électronique ou biométrique</li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait avec filiation et si nécessaire un justificatif de nationalité française</li> </ul>	<p>AUTRES PIECES A FOURNIR SELON LES CAS :</p> <p><u>Personne mineure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justificatif de l'autorité parentale</li> <li>- Présence du mineur obligatoire au dépôt et au retrait du titre. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale</li> </ul> <p>Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents.</p> <p><u>Normes des photographies d'identité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prises de face, en couleur, sur fond clair (non blanc), récentes (moins de 6 mois) et identiques</li> <li>- Le visage doit occuper 70 à 80 % de la hauteur de la photo. Taille : 35mm x 45mm</li> <li>- Expression neutre et bouche fermée</li> <li>- Tête nue (ni chapeau, ni casquette, ni foulard, ni bandeau...)</li> <li>- Pas de reflets sur les lunettes. Pas de verres foncés ni de monture épaisse.</li> <li>- Pas de mèches de cheveux devant les yeux ou les oreilles.</li> <li>- Ne rien inscrire au dos des photos, ne pas les découper à l'avance, ni les plier</li> </ul> <p>Durée de validité : 10 ans</p>